

MODE D'EMPLOI : INSCRIPTION À L'ACADÉMIE D'ESCRIME DE MARTIGUES

Saison 2025-2026

- **Tarifs**

Catégories	Années de naissance du pratiquant	Montant de la licence F.F.E	Montant de la cotisation	Montant total
M5	2021-2022	38 €	150 €	188 €
M7	2019-2020			
M9	2017-2018	62 €	160 €	222 €
M11	2015-2016	74 €	180 €	254 €
M13	2013-2014			
M15	2011-2012	74 €	210€	284 €
M17	2009-2010			
M20	2006-2007 -2008			
M23	2003- 2004-2005			
SÉNIOR	2002 à 1987			
VÉTÉRAN 1	1986 à 1977			
VÉTÉRAN 2	1976 et avant			

- **Paiement de votre cotisation** : Moyens de paiement autorisés

La carte "Collégien" et le code "Pass sport" sont acceptés comme modalité de règlement et seront à présenter au moment de l'inscription.

Chèques	Espèces	Virement
Possibilité de régler jusqu'à 3 chèques. Encaissement des chèques à chaque trimestre : 15/09/25 ; 15/01/26 ; 15/03/26 Ordre à indiquer : SLC MARTIGUES	Paiement en espèces à régler au plus tard le dernier jour de votre premier mois de pratique et en intégralité	Le RIB vous sera délivré après signature de l'inscription. Le paiement par virement de votre cotisation doit se faire au plus tard le dernier jour de votre premier mois de pratique et en intégralité

Règlement de la cotisation par chèque en 3 fois :

Catégories	Années de naissance du pratiquant	Montant total de la cotisation	Montant 1er chèque encaissé à partir du 15/09/25	Montant 2e chèque encaissé à partir du 15/01/26	Montant 3e chèque encaissé à partir du 15/03/26
M5	2021-2022	150 €	50 €	50 €	50 €
M7	2019-2020				
M9	2017-2018	160 €	53 €	53 €	54 €
M11	2015-2016	180 €	60 €	60 €	60 €
M13	2013-2014				
M15	2011-2012	210€	70 €	70 €	70 €
M17	2009-2010				
M20	2006-2007 -2008				
M23	2003-2004-2005				
SÉNIOR	2002 à 1987				
VÉTÉRAN 1	1986 à 1977				
VÉTÉRAN 2	1976 et avant				

● **Paiement de votre licence :**

Le montant de votre licence F.F.E doit être obligatoirement réglé par chèque et en une fois au moment de votre inscription.

L'ordre du chèque reste "**SLC MARTIGUES**".

● **Matériel et location :**

- Un contrat de location (si besoin) sera à signer au moment de votre inscription.
- Le paiement de votre location se fait exclusivement en espèces. Merci de préparer l'appoint au moment de votre paiement.
- Un chèque de caution vous sera demandé au moment du paiement de votre location. Ce chèque sera détruit au moment de la restitution du matériel en fin de saison.

Catégories	Années de naissance du pratiquant	Montant de la location	Montant du chèque de caution
M5	2021-2022	30 €	200 €
M7	2019-2020		
M9	2017-2018	40 €	200 €
M11	2015-2016	40 €	200 €
M13	2013-2014		
M15	2011-2012	50 €	200 €
M17	2009-2010		
M20	2006-2007 -2008		
M23	2003- 2004-2005		
SÉNIOR	2002 à 1987		
VÉTÉRAN 1	1986 à 1977		
VÉTÉRAN 2	1976 et avant		

- **Date de reprise des entraînements** : Elle se fera la semaine du lundi 08/09/25.
- **Jour et horaires d'entraînements à la rentrée de septembre 2025** :

Lundi : Salle de Danse Paradis Saint Roch Martigues	Les Petits Tireurs M5 - M7 - M9	17h15 - 18h45 (1h30)
Lundi : Gymnase Pablo Picasso Martigues	Les Maîtres de la Piste M15, M17, M20, M23, Senior et Vétérans	19h45 - 21h15 (1h30) ou 19h45 - 21h45 (2h)

Mardi : Gymnase Pablo Picasso Martigues	Les Champions de l'Assaut M9 - M11 - M13	18h - 19h30 (1h30)
	Les Maîtres de la Piste M15, M17, M20, M23, Senior et Vétérans	19h30 - 21h (1h30) ou 19h30 - 21h30 (2h)

● **Informations complémentaires :**

1. Toute inscription est définitive et ne donne pas lieu à un remboursement en cas d'arrêt de la pratique.
2. Si une inscription est faite au cours de la saison le pratiquant devra régler :
 - Sa licence dans son intégralité
 - Sa cotisation, en fonction du trimestre à partir duquel il s'est inscrit.
Expl : Je participe au cours à partir de janvier 2026, je règle le trimestre 2 et le trimestre 3.
3. Pour les nouveaux adhérents :

2 cours d'essai offerts. À partir du 3e cours, le pratiquant doit finaliser son inscription avec l'ensemble des documents signés et le règlement de sa licence et de sa cotisation.